



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Val-de-Marne

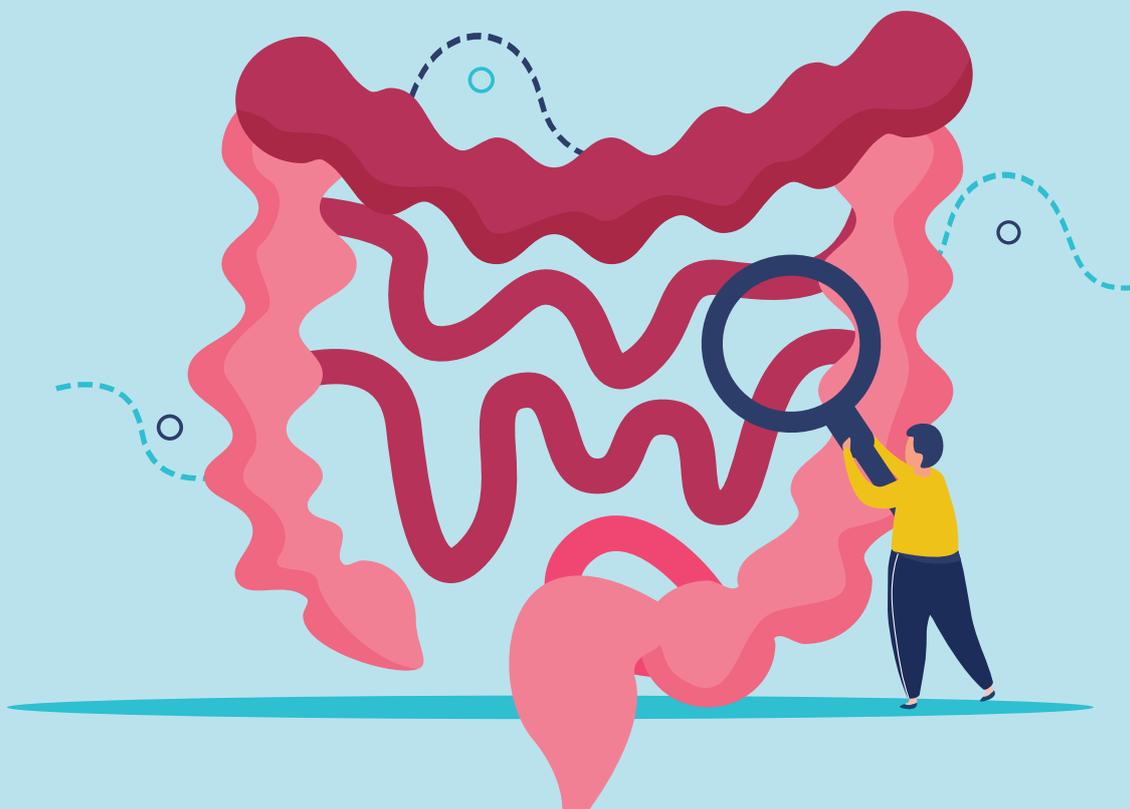
GUIDE DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Pour lutter contre le
cancer colorectal :
dépistez-vous !



01

QUE SAIT-ON SUR LE CANCER COLORECTAL ?



Le cancer colorectal, ou cancer du côlon et du rectum, est l'un des plus fréquents en France. Il touche chaque année plus de 43 000 personnes et cause 17 000 décès. Dans plus de 80 % des cas, il provient d'une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse.

47 000

Le cancer colorectal touche chaque année plus de 47 000 nouvelles personnes en France

3^{ème} et 2^{ème}

C'est le 3^{ème} cancer le plus fréquent chez les hommes et le 2^{ème} chez les femmes

90 %

Détecté tôt, 9 cancers sur 10 peuvent être guéris, soit 90 % de chance de guérison

71 et 73 ans

Âge médian du diagnostic : 71 ans chez les hommes et 73 ans chez les femmes

02

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, C'EST QUOI ?



DÉTECTION

L'objectif du dépistage du cancer colorectal vise à détecter, chez les personnes ne présentant pas de symptômes, des lésions précancéreuses ou un cancer au stade initial, et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un cancer voire une propagation loin de son point d'origine.

DÈS 50 ANS

Près de 95 % des cancers colorectaux sont diagnostiqués après 50 ans, chez les hommes comme chez les femmes. Ce cancer évolue le plus souvent sans symptômes ni signes perceptibles dans un premier temps. Or, quand il est diagnostiqué à ce stade, il se soigne dans 9 cas sur 10.

TEST RAPIDE ET INDOLORE

Dès vos 50 ans et jusqu'à 74 ans, vous pouvez bénéficier d'un test de dépistage par la recherche de sang dans les selles dans le cadre du programme de dépistage organisé : tous les 2 ans vous recevez à domicile un courrier de l'Assurance Maladie vous invitant à retirer un kit de prélèvement chez votre médecin traitant. Vous pouvez également retirer le kit chez votre pharmacien ou le commander en ligne sur <https://monkit.depistage-colorectal.fr>. Ce test est gratuit, rapide et indolore, à faire chez soi.

PRIS EN CHARGE À 100 %

Le test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

03

COMMENT SE PROCURER UN KIT DE DÉPISTAGE ?

POUR VOUS FACILITER L'ACCÈS À LA REMISE DU KIT, IL EXISTE AUJOURD'HUI PLUSIEURS MODALITÉS :



ACCÈS AU KIT DE DÉPISTAGE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON MÉDECIN

À l'occasion d'une consultation, les professionnels de santé suivants peuvent vous remettre un kit de dépistage : un médecin généraliste, un gynécologue, un hépato-gastroentérologue ou un médecin d'un centre d'examen de santé du régime général de l'Assurance Maladie (CES).



ACCÈS AU KIT DE DÉPISTAGE PAR COMMANDE EN LIGNE

À l'aide de votre invitation, vous pouvez commander le kit de dépistage en ligne et le recevoir chez vous, depuis le site :

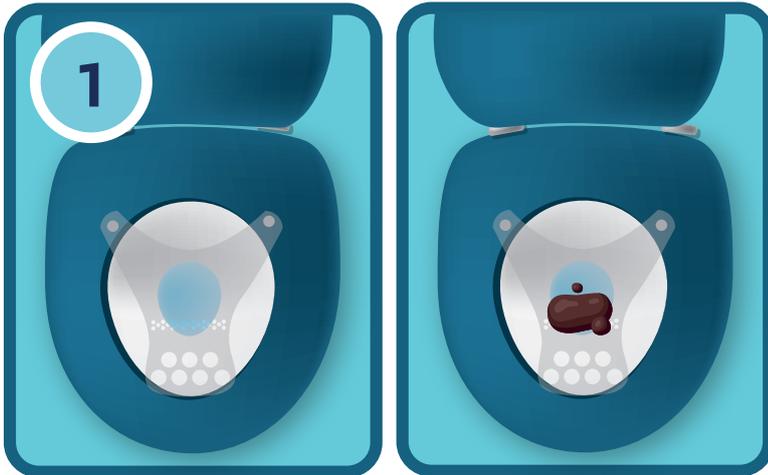
monkit.depistage-colorectal.fr



ACCÈS AU KIT DE DÉPISTAGE EN PHARMACIE D'OFFICINE

Vous pouvez vous adresser à votre pharmacien pour obtenir un kit, que vous ayez ou non reçu l'invitation au dépistage du cancer colorectal.

L'UTILISATION DU KIT DE DÉPISTAGE PAS À PAS :



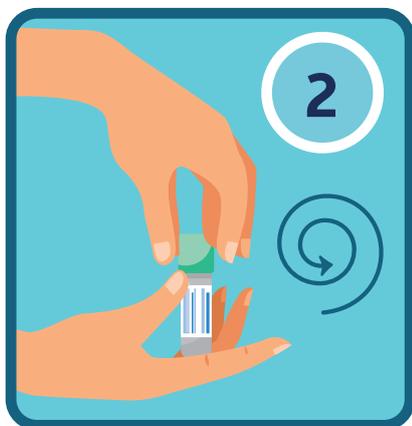
- 1 Collez le papier de recueil des selles sur la lunette des toilettes à l'aide des autocollants.

Appuyez doucement sur le papier pour faire un petit creux.

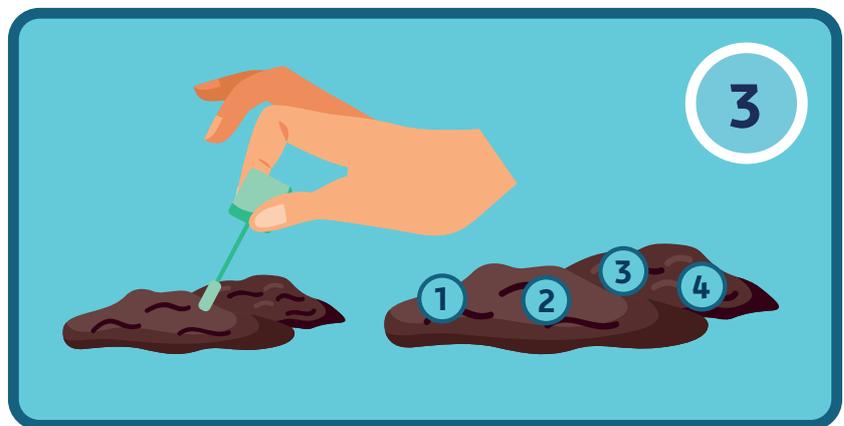


IMPORTANT :

Pour que le test soit réussi, il ne faut pas que les selles soient en contact avec un liquide (urine, javel...).



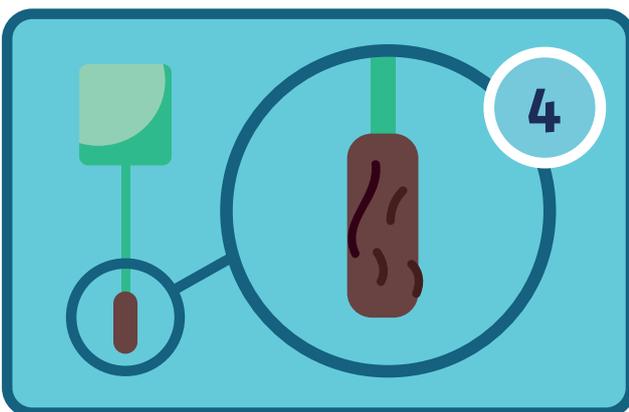
2



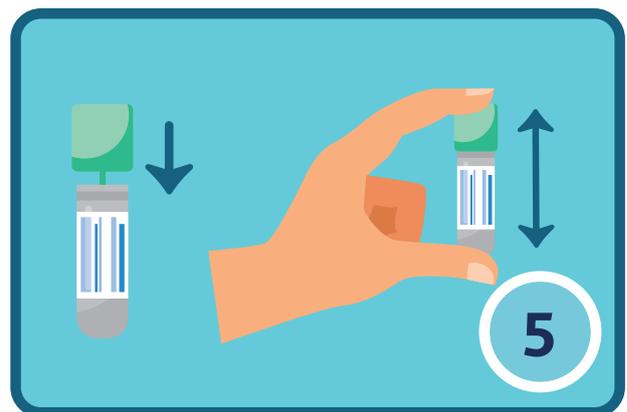
3

- 2 Ouvrez le tube en tournant le bouchon.

- 3 Grattez la surface des selles à plusieurs endroits à l'aide de la tige verte (1,2,3,4 sur l'image).



4



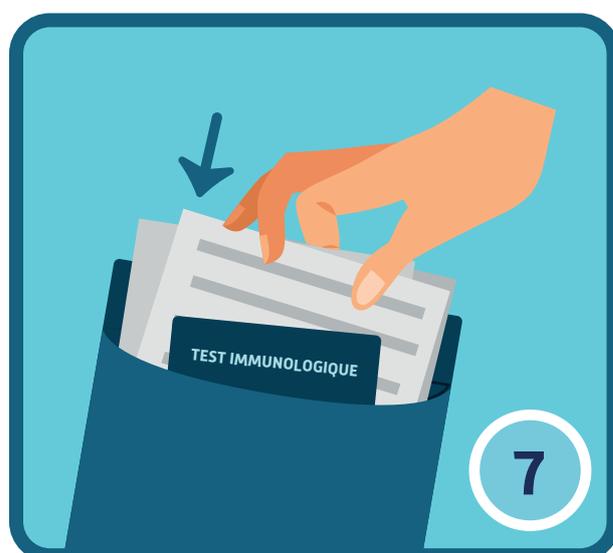
5

- 4 La partie striée de la tige doit être recouverte de selles.

- 5 Refermez bien le tube et secouez-le énergiquement.



6 Vérifiez que vous avez bien rempli, daté et collé l'étiquette sur le tube puis glissez le tube dans le sachet de protection.



7 Glissez dans l'enveloppe T le sachet de protection qui contient le tube de test ainsi que la fiche d'identification datée et complétée.



8 L'enveloppe T doit être postée au plus tard 24 heures après la réalisation du test.

Les résultats vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin, sous 15 jours par courrier.

Si vous souhaitez les recevoir par Internet, merci de vous inscrire sur le site www.resultat-depistage.fr.

ET LES RÉSULTATS DU TEST DE DÉPISTAGE ?



Si le test est négatif (96 % des cas), cela signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Dans ce cas, le test vous sera proposé tous les deux ans mais si vous présentez des signes anormaux entre deux tests (saignement, amaigrissement...), une consultation médicale est recommandée.



Si le test est positif (4 % des cas), cela signifie que du sang est présent dans vos selles, mais cela ne signifie pas automatiquement que vous avez un cancer. C'est pourquoi le médecin vous adresse à un gastroentérologue pour la réalisation d'une coloscopie recherchant l'origine de ce saignement.

FOIRE AUX QUESTIONS :

- > **Quel est le délai d'utilisation du test ?**
La date d'expiration est précisée sur le tube.
- > **J'ai perdu le tube / le tube est abîmé. Que dois-je faire ?**
Demandez un nouveau test à votre médecin.
- > **Le prélèvement ne s'est pas passé correctement. Que dois-je faire ?**
Prenez contact avec votre médecin : il vous conseillera et vous remettra un nouveau test.
- > **Comment se dépister au cancer colorectal avant 50 ans ?**
Si vous n'avez de symptômes, ni d'antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie touchant le côlon ou le rectum, ni facteurs de risques particuliers, vous n'êtes pas concerné par le programme national de dépistage du cancer colorectal.
- > **Mais si jamais j'ai moins de 50 ans, que je n'ai pas d'antécédents, pas de symptômes, MAIS que je tiens à faire le test de dépistage : est-il possible malgré tout de m'en procurer / de l'envoyer pour résultats / d'être remboursée ?**
Pour se faire dépister, il est nécessaire d'avoir une lettre d'invitation ou d'être orienté par son médecin afin de pouvoir obtenir les résultats.

EN SAVOIR +

